



**NIORT**

I N F O R M A T I O N   A   L A   P R E S S E

## *Campagne 2011 de lutte contre les frelons asiatiques*

**La Ville de Niort lance sa campagne 2011 de lutte contre les frelons asiatiques, espèce invasive qui s'attaque aux abeilles. Une réunion publique d'information se tiendra le jeudi 3 mars 2011 à 19 h, à l'hôtel de ville, salon d'honneur.**



Direction de la Communication

Contacts presse : Sylvie Méaille, tél. 05 49 78 74 97 ; courriel : [sylvie.meaille@mairie-niort.fr](mailto:sylvie.meaille@mairie-niort.fr)  
Isabelle Toesca, tél. 05 49 78 74 03 ; courriel : [isabelle.toesca@mairie-niort.fr](mailto:isabelle.toesca@mairie-niort.fr)

**« La Ville de Niort mène une politique volontariste pour protéger la biodiversité. Aujourd'hui, celle-ci est menacée par la prolifération sur notre territoire du frelon asiatique, tueur d'abeilles.**

**Les abeilles participent activement au maintien de la biodiversité en pollinisant les arbres et les fleurs de nos jardins.**

**Pour protéger les abeilles et la biodiversité, agissons ensemble et maintenant ! »**

**Geneviève Gaillard**

**Maire de Niort - Députée des Deux-Sèvres**

#### **◆ Comment reconnaître le frelon asiatique ?**

Le frelon asiatique est facilement reconnaissable. Il mesure 3 à 4 cm, se distingue par son teint brun foncé et présente un abdomen avec un segment jaune orangé. Sa tête ainsi que les extrémités de ses pattes arborent cette même couleur.

Il est important de ne pas confondre le frelon asiatique avec ses cousins éloignés : le frelon européen (plus gros), la guêpe, l'abeille domestique.

#### **◆ Comment cet insecte est-il arrivé dans notre région ?**

Tout semble commencer en 2004 dans le Lot-et-Garonne, lorsqu'une fondatrice fécondée s'échappe d'un chargement de poteries provenant de Chine. Il ne lui faut alors que quelques semaines pour donner naissance à une colonie entière. C'est le début de l'invasion.

Le frelon asiatique s'acclimata parfaitement dans nos régions. Normal, cet insecte apprécie particulièrement l'eau et la végétation qui abondent dans notre pays.

#### **◆ En quoi est-il nocif ?**

Aujourd'hui il menace la pollinisation en s'attaquant aux abeilles dont il se nourrit. Une dizaine d'individus peut détruire une ruche entière. Le frelon asiatique est désormais considéré comme l'ennemi public n°1 des abeilles et donc de la pollinisation.

### **Comment agir ensemble ?**

---

Direction de la Communication

Contacts presse : Sylvie Méaille, tél. 05 49 78 74 97 ; courriel : [sylvie.meaille@mairie-niort.fr](mailto:sylvie.meaille@mairie-niort.fr)

Isabelle Toesca, tél. 05 49 78 74 03 ; courriel : [isabelle.toesca@mairie-niort.fr](mailto:isabelle.toesca@mairie-niort.fr)

**En conjuguant nos efforts, il est possible de limiter la prolifération des frelons asiatiques. Voici 3 étapes indispensables pour s'attaquer à eux dès le printemps.**

### **1<sup>ère</sup> étape : poser des pièges**

De février à mai, les fondatrices fécondées quittent leurs abris (tas de bois, troncs creux, cavités dans le sol...), pour aller créer des nids en hauteur. Les services de la mairie installent des pièges dans les espaces publics. Chaque habitant peut en faire de même dans son jardin. Pour fabriquer un piège, il vous faut : 2 bouteilles en plastique de 1,5 litre, des ciseaux ou un cutter, de la ficelle ou fil de fer (50 à 60 cm). Pour l'appât, il vous faut : 1 demi canette de bière brune, 10 cl de vin blanc ou picon (qui repoussera les abeilles), 1 trait de sirop (framboise ou cassis).

Comment procéder ?

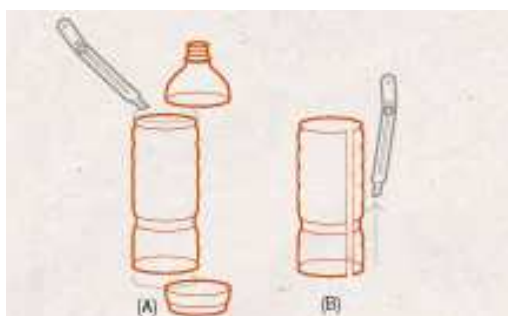


Schéma 1

(A) Coupez les extrémités de la première bouteille à l'aide du cutter.  
(B) Coupez ensuite cette bouteille sur toute la longueur.

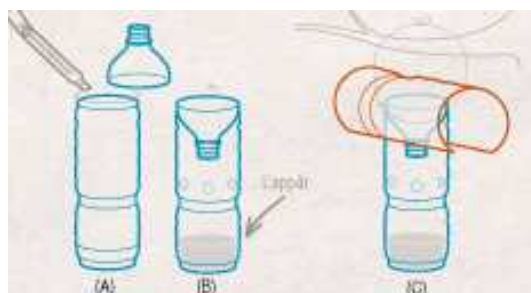


Schéma 2

(A) Coupez l'extrémité de la seconde bouteille au tiers.  
(B) Retournez le goulot pour créer un entonnoir. Percez des trous (5 mm environ) dans la bouteille pour permettre aux abeilles de s'échapper.  
(C) Percez les deux bouteilles et le goulot de part et d'autre, et reliez l'ensemble avec une ficelle pour accrocher votre piège.

Il est conseillé de placer le piège en plein soleil à une hauteur d'au moins 2,5 mètres.

### **2<sup>e</sup> étape : repérer et signaler les nids**

Qu'ils soient repérés sur des espaces publics ou chez vous, il est indispensable de signaler les nids de frelons **au Service communal d'hygiène et santé (SCHS), de la mairie de Niort (tél. 05 49 78 75 59)**. Celui-ci relaiera votre appel auprès de la FDGDON (Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles), missionnée par Madame la Préfète pour recenser les populations de frelons en Deux-Sèvres.

Dès la fin de l'hiver, les prémices des nids sont repérables. À partir des mois de février et mars, on peut déjà observer la construction de nouveaux nids. De petite taille, ils se trouvent dans les arbres ou sous des abris aérés (hangars, granges...). Ils sont constitués de matières végétales mâchées.

Quelques semaines plus tard, la colonie se développe en même temps que le nid. Dès le printemps, les nids de frelons deviennent imposants. Toutefois, il n'est pas toujours facile de les repérer. Dans un arbre, par exemple, ils sont souvent cachés par le feuillage. Les ouvrières façonnent le nid en forme de sphère dont l'entrée se situe à mi-hauteur.

Le nid atteint sa taille critique. Lorsque la colonie est importante, elle doit migrer en haut d'un arbre pour construire un nouveau nid. En haute saison, celui-ci peut atteindre 1 m de hauteur, 70 à 80 cm de diamètre et accueillir 1 000 à 2 000 frelons.

### **3<sup>e</sup> étape : détruire les nids**

Cas de figure n°1 : le nid à détruire est repéré sur un espace public.

Après signalement, les services de la mairie font appel à une société spécialisée pour procéder à la destruction du nid, lorsque celui-ci est accessible.

Cas de figure n°2 : le nid à détruire est repéré chez un particulier.

Si le nid est repéré chez vous, contactez une entreprise de désinsectisation ou bien directement la **FDGDON, Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles (tél. 05 49 77 16 55)** pour procéder à sa destruction. Les frais seront à votre charge.

Dans tous les cas, nous vous déconseillons de détruire vous-même un nid de frelons.

Evitons d'attirer et de nourrir les frelons asiatiques ! Les frelons asiatiques sont friands de viandes et de déchets végétaux. Pour éviter d'aiguiser leur appétit, il est recommandé de garder vos poubelles couvertes, de ramasser vos fruits tombés de l'arbre et de protéger vos ruchers.

**Le guide « pour bien lutter contre le frelon asiatique » peut être téléchargé sur le site internet de la Ville de Niort : [www.vivre-a-niort.com](http://www.vivre-a-niort.com)**

### **Réunion publique le jeudi 3 mars 2011**

Une réunion publique d'information se tiendra le **jeudi 3 mars 2011, à 19 h, à l'hôtel de ville de Niort** (salon d'honneur), en présence de représentants de la Ville de Niort, de la Fédération départementale des groupements de défense contre les organismes nuisibles et du Syndicat départemental d'apiculture L'Abeille des Deux-Sèvres.